

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

PRIX DE L'ABONNEMENT
 Pour Suisse (pour l'étranger, le port en sus).
 Pour un an, la feuille prise au bureau fr. 6.—
 expéd. franco par la poste » 7.—
 Pour 6 mois, la feuille prise au bureau » 3.50
 par la poste, franco » 4.—
 Pour 3 mois, » 2.25
 On s'abonne au bureau de la Feuille, rue du
 Temple-neuf, n° 3, à Neuchâtel, et dans tous
 les bureaux de poste

ET DU VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS.
Paraissant le MERCREDI et le SAMEDI.

La maison HAASENSTEIN & VOGLER à Bâle, Francfort s. M., Hambourg, Vienne, Leipsic et Berlin, est seule autorisée à recevoir pour nous les annonces de la Suisse allemande et de l'étranger.

PRIX DES ANNONCES :
 Pour moins de 7 lig., 75 c. Pour 8 lignes et plus, 10 c. la ligne, ou son espace, 5 c. la répétition. — Pour s'adresser au bureau, 50 c. Prix des annonces de l'étranger, (non cant.) 15 c. Les annonces se paient comptant ou par remb. Les annonces pour le n° du mercredi sont reçues jusqu'au mardi à midi, celles pour le samedi, jusqu'au vendredi à midi.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES. — JANVIER 1868.

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL.										CHAUMONT.										
Jours du mois.	TEMPÉRATURE en degrés centigrad.			Baromét. en milli.	Eau tombée.	VENT DOMINANT.		ÉTAT du ciel.	REMARQUES.	LIMNIMÈTRE en mètres.	Jours du mois.	TEMPÉRATURE en degrés centigrad.			Baromét. en milli.	Eau tombée.	VENT DOMINANT.		ÉTAT du ciel.	REMARQUES.
	Moyenne du jour.	Minim.	Maxim.			Direction.	Force.					Moyenne du jour.	Minim.	À 1 heure.			Direction.	Force.		
29	1,6	-2,3	4,6	723,87	10,9	N.-E.	Faible	Couvert	Pl. jusq. 4 h. du m.	2,845	29	-3,0	-4,8	-3,2	666,3	7,4	N. E.	Moyen	Couvert.	Givre et brouil. mouv. le m.
30	0,5	-2,3	4,5	729,66	0,0	S.-O.	id.	id.	Alpes visibles.	2,842	30	-5,4	-7,8	-3,1	671,6	0,0	N. var.	Faible	Clair	Alpes. La neige fond au soleil.
31	-0,8	-5,7	4,2	726,39	0,0	S.-O.	Calme	Clair	id. id.	2,842	31	-0,2	-8,2	3,3	668,6	0,0	S.-O.	id.	id.	Alp. tr. cl. m.-s.

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE du 30 janvier

- FAILLITES.
- Par jugement en date du 20 janvier 1868, le tribunal civil du Val-de-Travers a prononcé la faillite du citoyen Samuel Amstutz, serrurier, demeurant à Travers. Le juge de paix de Travers fait connaître au public: 1° que les inscriptions seront reçues au greffe de paix de Travers, du 30 janvier au 25 février à 4 heures du soir; que la liquidation s'ouvrira le 28 février 1868, dès 2 heures du soir, au château de Travers.
 - Tous créanciers et intéressés à la masse en faillite de Paul-Ernest Soguel, fabricant d'horlogerie à la Chaux-de-Fonds, sont péremptoirement assignés à se rencontrer à l'hôtel-de-ville de la Chaux-de-Fonds, le mardi 18 février 1868, à 9 heures du matin, pour la terminer les opérations de la liquidation, et prendre part, cas échéant, à la répartition.
 - Par jugement en date du 20 janvier 1868, le tribunal civil du district du Val-de-Travers, a prononcé la faillite du citoyen Jean-Joseph Stämpfli, maître tailleur d'habits, fils de Jean, originaire du canton de Soleure, âgé de 47 ans, demeurant à Noiraigue, et en a renvoyé la liquidation au juge de paix de Travers. En conséquence, celui-ci fait connaître au public: 1° que les inscriptions seront reçues au greffe de paix de Travers, du 30 janvier au 25 février, à 4 heures du soir; 2° que la liquidation s'ouvrira au château de Travers, le vendredi 28 février 1868, à 10 heures du matin.

BÉNÉFICES D'INVENTAIRE

- L'héritière de Julie Robert, doreuse, fille de Charles-Frédéric Robert et de Elisabeth née Bühler, originaire du Locle, demeurant au dit lieu, où elle est décédée le 18 janvier courant, ayant accepté sa succession sous bénéfice d'inventaire, le juge de paix du Locle fait connaître au public: que les inscriptions seront reçues au greffe de la justice de paix, depuis le 31 janvier courant au 20 février prochain, inclusivement, à 5 heures du soir, heure à laquelle les inscriptions seront déclarées closes. La liquidation s'ouvrira au Locle, le samedi 22 février prochain, à 9 heures du matin, à l'hôtel-de-ville.
- L'héritière est Elisabeth Robert née Bühler, mère de la défunte. Elle a accepté la succession le 23 janvier 1868.
- Tous les créanciers et intéressés inscrits au bénéfice d'inventaire de la succession de Georges-Eugène-Erhard Jaquet-Berry, sont péremptoirement assignés à comparaître en l'audience du juge de paix de Neuchâtel siégeant à l'hôtel-de-ville du dit lieu, le mercredi 5 février 1868, à 2 1/2 heures du soir, pour suivre aux opérations de la liquidation.
- Les héritières de Anna née Henzi, femme de Christian Kurz, originaire du canton de Berne, en son vivant domiciliée à Lignières, où elle est décédée le 26 décembre 1867, ayant obtenu sous bénéfice d'inventaire, l'investiture de sa succession, les inscriptions seront reçues au greffe de la justice de paix de Lignières depuis le 3 février 1868, au 24 du même mois, inclusivement à 5 heures du soir.

La liquidation s'ouvrira à Lignières, le mardi 25 février 1868, à 9 heures du matin, au lieu ordinaire des séances de la justice de paix.

Les héritières sont: Rosine née Henzi, épouse de François-Guillaume Probst, demeurant à Finsterhennen; 2° Anna-Maria, née Henzi, femme du citoyen Christian Aerni, domiciliée à Serrières; 3° Elisabeth Henzi, domiciliée à Neuchâtel. Elles ont été invétées le 30 décembre 1867.

7. Les héritiers de Jean-Pierre Dessoussavy, agriculteur, fils de Jonas-Pierre Dessoussavy et de Marie-Anne née Béguin, originaire de Fenin, demeurant à Chaumont, où il est décédé le 27 novembre 1867, ayant obtenu, sous bénéfice d'inventaire, l'investiture de sa succession, les inscriptions seront reçues au greffe de la justice de paix, à Cernier, depuis le 3 février jusqu'au 3 mars 1868, inclusivement, à 5 heures du soir. La liquidation s'ouvrira à Fontaines, le mardi 10 mars 1868, à 2 heures après-midi, dans la salle des audiences de la justice de paix.

Publications municipales.

Un concours est ouvert pour l'exécution et la pose de la charpente en fer à exécuter sur la cour du nouveau collège.

Les entrepreneurs mécaniciens disposés à soumissionner peuvent prendre connaissance du cahier des charges au bureau des travaux publics à l'hôtel-de-ville, et y déposer leurs offres cachetées pour être ouvertes par le Conseil municipal le mardi 11 février, à 3 heures, en présence des intéressés.

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

Le prix des **rablons** est fixé dorénavant à **seize centimes** le pied cube. Neuchâtel, le 24 janvier 1868.

LA DIRECTION DE POLICE MUNICIPALE.

Publication communale.

Conformément à l'art. 3 du Règlement pour la distribution du bois d'affouage, les Communiens de Neuchâtel habitant dans la circonscription municipale de cette ville, sont prévenus que le rôle des ayant-droits pour 1868 est affiché dans la salle des pas perdus à l'hôtel de ville, et que les réclamations contre ce rôle devront être adressées par écrit au Conseil administratif, d'ici au 15 février courant au plus tard.

Neuchâtel, le 1^{er} février 1868.

Au nom du Conseil administratif:
 Le Secrétaire, Ch. FAVARGER.

IMMEUBLES A VENDRE

Maisons à vendre à Neuchâtel.

Le notaire J.-F. Dardel est chargé de vendre deux maisons situées dans la ville de Neuchâtel:

L'une du prix de fr. 40,000, rapportant annuellement fr. 3,200 de locations, ayant 19 chambres et dépendances.

L'autre du prix de fr. 15,000, rapportant fr. 1,180; toutes deux situées au soleil, avec boutiques sur des rues fréquentées.

Pour d'autres renseignements, s'adresser au susdit notaire, rue du Musée n° 1.

12. A vendre, dans un canton voisin, une maison convenable pour un pensionnat de jeunes gens. Située à quelques minutes d'une station du chemin de fer, près d'un endroit où se fait le service divin dans les deux confessions, cette maison contient 26 chambres, trois salons et deux chambres de bains, etc. S'informer au bureau de la Feuille d'Avis.

On offre **UN MOULIN** construit d'à vendre près le meilleur système, avec 4 tournants (2 champagnes et 2 allemands), de construction récente, mus par l'eau et la vapeur, ainsi qu'une maison d'habitation vaste et bien bâtie, avec ferme et environ 10 arpents de terrain consistant en jardin entourant les bâtiments, champs et prés. Près de la maison, une fontaine intarissable. Ces immeubles sont à environ quinze minutes d'une grande station de chemin de fer. Adresser les offres franco sous les initiales L. L. 486, à l'office de publicité Haassenstein et Vogler, à Bâle.

Vente à l'enchère

de la propriété **Chanoit**, à l'entrée du village de Couvet, comprenant 3 bâtiments, dont une maison principale renfermant 7 chambres et dépendances, fontaine à la cuisine, etc., avec jardin et terrain attenant de la contenance d'environ 2 1/4 poses.

S'adresser, pour voir l'immeuble, à Julien Dennler, et pour les conditions à J.-H. Borel, notaire, à Couvet.

L'enchère aura lieu à l'hôtel de l'Écu de France, à Couvet, **Samedi 15 février**, dès les 8 heures du soir.

Enchères de vignes.

Le samedi 15 février 1868, à 7 heures du soir, Rodolphe Weber, boulanger, exposera en vente à l'enchère, dans le débit de vin de M. Leuba, à la Coudre, les deux immeubles suivants:

1° Un terrain en nature de vigne et plantage, situé sous l'abbaye, territoire de la Coudre, contenant environ neuf ouvriers, limité de vent par M. Gustave Heinzely, de bise par MM. Jean-Jaques Dofdiel et Auguste Reinhardt, de joran et d'uberre par le chemin public.

2° Une vigne d'environ 2 ouvriers à la Prise de Marin, territoire de St-Blaise, limitée de vent par M. Daniel Dardel, de joran, par M. Gustave Heinzely, de bise par Mad. Gustave Junier, et d'uberre par M. Alexandre Magnin.

A VENDRE.

16. A vendre, un grand vase en perce de **vin blanc 1865**, de premier choix, bien conditionné et encore gris, au prix de fr. 1 le pot au comptant. Adresser les demandes à J. Tanner, tonnelier, rue St-Honoré.

Essai sur l'histoire du café,

par HENRI WELTER.

Un beau vol. in-12 de 480 pag. Prix, fr. 3.50.

En vente à Neuchâtel, aux librairies Delachaux et Henriod et chez l'auteur, à la fabrique de Boudry.

Chez MM. **Jeanjaquet frères** (au rez-de-chaussée de l'hôtel des Alpes), du **diamant** pour pierristes et faiseurs d'assortiments. Un solde de **rubis** à prix réduit.

Achat d'or, d'argent, de diamants et pierres fines.

Gravure d'**armoiries**, de lettres, sur pierres et métaux.

19. A vendre, un piano de Paris en excellent état. S'adr. rue du Môle, n° 4, premier étage à droite.

20. A bon compte, 2600 échals en bloc ou séparément. S'adr. à M. Favre, faubourg de l'Hôpital, n° 64.

EN VENTE

à la lithographie AIGROZ & Co, A MOUDON

Compte-rendu complet des débats du tribunal criminel de Moudon, brochure in-8°, de 130 pages, contenant le portrait du condamné à mort, Héli Freymond, la carte des localités, le recours en grâce, le rapport de M. Perrin, la décision du grand-conseil, les déclarations du condamné et ses adieux, le discours de M. le pasteur Benoît et un plan du lieu de l'exécution.

Au magasin Borel-Wittnauer.

Reçu un nouvel envoi de morue, harengs secs, choucroute de Strasbourg, terrines de foies d'oies et consommé à la volaille, marrons du Luc, excellente qualité.

Punch Grassot.
 Vins de Madère, Malaga, Frontignan, Bordeaux, Bourgogne, St-Georges, Xérés et Champagne français.
 Tous ces vins sont de première qualité.

23. A vendre, d'occasion et de suite, à un prix avantageux, un grand potager, une armoire vitrée, avec tiroirs, une table ronde en noyer avec six chaises. S'adr. à Colombier, maison Chautems, au second.

Noodles aux œufs.

Au magasin de veuve Häberlé, rue des Moulins n° 11, noodles faits seulement avec de la fleur de farine et des œufs. La même a toujours macaronis et pastillages de Naples, sucre, café, chicorée, riz, savon, chandelles, chocolat, tablettes et de la pâtisserie. Elle se recommande très particulièrement.

Fabrique de poudre d'os à Fiez.

Poudre d'os fine pour la vigne, céréales et prairies, à 10 fr. le quintal, rendue franco, en gare à Grandson. Superphosphates de chaux sur commande. On achète les os bruts. S'adresser à A. Gilliard-Dufour à Fiez près Grandson.

26. Pour cause de départ, on offre à vendre un **piano** en bon état, pour le prix de fr. 80. S'adr. rue Purry n° 4, au 3me.

27. Faute d'emploi, un lit levant à armoire pour une personne; de plus, un accordéon. Ces objets sont en bon état. S'adr. faubourg de l'Hôpital n° 5, au 3me étage.

EMPRUNT A PRIMES de la ville de Milan 1861.

Obligations de fr. 45, remboursables au minimum de fr. 46 à 60, en 48 années, avec des gros lots de fr. 100,000 — 80,000 — 70,000 — 60,000 — 50,000 — 45,000 — 40,000 — 10,000 — 5,000 — 4,000 — 3,000 — 1,000 — 500 — 400 — 300 — 250 — 200 — 150 — 100 — 60 — 50, etc. Tirages: 4 fois par an.

Prix pour une obligation originale, fr. 52»50

» » 3 » » 95»—

» » 5 » » 137»50

» » 10 » » 310»—

Prix par 20 pièces et au-dessus: fr. 30»50 l'une.

EMPRUNT A PRIMES du canton de Fribourg (Suisse).

Obligations de fr. 45, remboursables au minimum de fr. 17»30, en 46 années, avec des gros lots de fr. 60,000 — 50,000 — 40,000 — 35,000 — 30,000 — 25,000 — 20,000 — 16,000 — 15,000 — 10,000 — 5,000 — 4,000 — 3,000 — 2,000 — 1,000 — 500 — 250 — 125 — 75 — 50, etc. Tirage: 6 fois par an. Prochain tirage le 15 février.

Prix pour une obligation originale, fr. 14»50

» » 3 » » 42»50

Prix par 10 pièces et au-dessus: fr. 14 l'une.

Obligations ville d'Augsbourg (Bavière) à fr. 14 l'une.

Obligations Comte Pappenheim, à fr. 13»50 l'une.

Primes et remboursements des plus avantageux.

4 1/2 % de diminution prises par 5 pièces et au dessus.

Lettres et argent franco. On expédie aussi contre remboursement.

Adresser: E. H. 10 poste restante, NEUCHÂTEL.

AVIS IMPORTANT

On trouvera dès ce jour chez P. MUNIER, rue Neuve, 2, Lausanne:

Trieurs à blé, médaillés à l'exposition de Paris;

Barattes perfectionnées avec lesquelles le beurre est fait en 40 minutes;

Hachepaille simple et solide, pouvant couper en quatre longueurs; ces hachepaille sortent des ateliers de MM. Kaiser, Duvillard et Co, et sont garantis pendant trois mois.

Cribles et tamis en tous genres, soit en fer, laiton, soie, crin et bois, réparation des dits. Assortiment de **toiles métalliques** en fer et laiton, tôle percée en râpe pour tarare.

Fournitures de moulins, soit pour cylindre, toiles pour abredier, meules de la Ferté-sous-Jouarre, fabriquées sur commande, manches et marteaux pour rhabiller les dites, brouettes, seilles, tamis et brosses.

Sacs en triège, première qualité, marqués de suite au gré de l'acheteur.

Toiles à fromage en bon fil, sur plusieurs largeurs; masques protecteurs du visage pour travailler autour des ruches.

Dépôt de Ciments romains, prise prompte et prise lente, Portland, etc.

30. A vendre, un char de côté, en bon état, bien fermé. S'adr. pour renseignements au bureau d'avis.

AVIS

MM. G. de Montmollin et Co préviennent les amateurs qu'ils se proposent de procéder sous peu à la mise en bouteilles de leur vin absinthé, crû de 1867, et les invitent à bien vouloir se faire inscrire à leur bureau jusqu'au 15 février prochain.

32. A vendre, chez M. Paul Trouvot, à Hauterive, deux jeunes coqs, race Bréda.

33. A vendre, de l'huile de noix parfaitement pure, chez Bonhôte frères, à Peseux.

Les personnes qui désireraient se procurer des **boules combustibles** pour allumer des feux de cheminées, peuvent s'adr. à Elise Renaud, Ecluse n° 25.

35. A vendre tous les outils d'un repasseur et remonteur, un bon burin-fixe à renvoi, avec 3 tasseaux pour tourner les cages; une layette avec 21 tiroirs fermant à clef, un compas aux engrenages, un outil à replanter, un tour aux vis; tous les outils d'un repasseur bien assorti, ainsi que tous les outils d'une polisseuse d'acier. De plus, une bonne pendule à petite sonnerie. S'adr. à Ed Chate-lain, à Cormondrèche.

36. A vendre, un bureau en noyer poli, bien conservé. S'adr. à Ulysse Humbert, menuisier-ébéniste, rue du Bassin, n° 4.

FEUILLETON.

Parmi les merveilles de l'exposition de Paris de 1867, une modeste petite baraque sans apparence frappait dans le Parc les regards de promeneurs. La foule passait, mais quelques-uns, curieux de s'expliquer ce que pouvait offrir un si maigre étalage, s'approchaient du comptoir et s'y arrêtaient.

Cuisine automatique norvégienne

était l'enseigne de la baraque, et comme objets de vente quelques caisses de bois carrées et de diverses grandeurs. A certaines heures de la journée, quelques mets chauds, simples, mais sains, étaient sortis de telle ou telle caisse et offerts aux amateurs. Quand on dit «amateurs», ce n'était point cette clientèle de gourmets et de coureurs de sorbets faisant pour leur instruction la tournée de tous les restaurants des diverses nations sis au Champ de Mars et voulant avoir essayé de tout, du russe, du chinois, du turc; mais, au contraire, c'était des personnes qui, goûtant fort bourgeoisement soit un simple morceau de bœuf bouilli, soit du riz ou des pommes de terre à l'eau, venaient se rendre compte du magnifique résultat auquel arrivait la cuisine automatique norvégienne au point de vue économique.

Voici en quelques mots en quoi consiste cette cuisine:

1. Une simple caisse carrée, en bois, dont les parois intérieures sont doublées en tous sens d'une épaisseur de bouffe de six centimètres environ;

2. Une gamelle en fer-blanc battu, variant de capacité avec la grandeur de la caisse et pouvant contenir depuis deux litres jusqu'à six litres 80 centilitres; elle est placée au centre de la caisse et se trouve isolée ainsi complètement une fois que la caisse est fermée.

C'est là toute la cuisine, tout l'appareil, et c'est de là que sortiront les mets cuits dans leur jus, sans avoir perdu par évaporation, leur saveur.

Il y a des caisses de toutes grandeurs: à une gamelle ou marmite, à deux, trois, quatre et cinq gamelles, on peut du reste les faire de toutes dimensions.

La plus petite caisse, à une marmite numéro 1 contenant 2 litres, coûtait 18 fr. La plus grande, à deux marmites, contenant 4 litres 50 centil. et 6 litres 80 centil, soit un total de 11 lit. 30 centilitres, coûtait 32 fr 50 centimes; entre ces deux il y a toute une série de prix intermédiaires.

Voici la manière de se servir de ces cuisines:

On commence par mettre dans la gamelle ou marmite les aliments crus, viande ou légumes, en y ajoutant de l'eau et la quantité de sel voulue. On place la marmite sur le feu, pour faire bouillir l'eau; à partir de l'instant où elle entre en ébullition, on ne la laisse plus sur le feu que cinq minutes, montre en

Librairie A.-G. Berthoud

successeur de J. Gerster.

L'année scientifique et industrielle, par L. Figuier, 12^e année fr. 3»50.

Le testament de Vinet et son codicile. Lettre à un vieil ami laïque, par L. Burnier, 80 cent.

Les petits commencements ou fondation de la Société des missions de Bâle par A. Ostertag Dr. Traduit par E. Barde, pasteur. fr. 2»50.

Petit à petit, premier livre de lecture par deux sœurs. 80 cent.

L'Avoyer de Watteville, par Armand de Mestral. 60 c.

Prosper Randoce, par V. Cherbuliez, fr. 3»50.

Guide-manuel de l'orphéoniste par Ch. Poirson, fr. 1»25.

La vie et les mœurs des insectes. Extraits des mémoires de Réaumur par C. de Montmahon. fr. 2.

La Genèse. Les miracles et les prédictions selon le spiritisme par Allan Kardec, fr. 3»50.

38. A vendre encore de la chaille criblée, ou recoupe de pierre jaune pour fonds de caves et allées de jardin, au prix de 2 francs le tombereau. S'adr. à L. Ramseyer entrepreneur à l'Ecluse.

LA FLORIDA

ESSENCE EXOTIQUE SANS ODEUR,

pour enlever les taches de graisse sur étoffes de toute nature.

Ce nouveau liquide possède à un degré bien supérieur à la benzine la vertu de dissoudre les corps gras, qu'ils proviennent d'huile, beurre, suif, bougie, cambouis, goudron. La Florida est sans odeur, ou pour mieux dire n'a qu'une légère odeur bitumineuse disparaissant dans l'espace d'une minute et ne laissant plus qu'un parfum de violette ou de citron. Comme elle ne porte aucune atteinte aux couleurs, on peut l'employer avec toute sécurité sur le drap, la soie, les rubans, les gants, etc.

Se trouve au magasin de Ch. Lichtenhahn, qui en a seul le dépôt.

Poudre de rubis.

Incomparable pour faire couper les rasoirs et pour polir les métaux et autres objets; le flacon, 1 fr.

A Neuchâtel, chez M. I.-J. Kissling, libraire, et à Couvet, chez M. Eberhard, quincaillier.

ON DEMANDE A ACHETER.

41. M. Wodey-Suchard achète les **bouteilles** bordelaises et façon Madère.

A LOUER

42. A louer, pour la St-Jean, un logement avec dépendances, au 2^e étage rue du Temple-neuf, 6. S'adr. à Louis Rossel, ferblantier.

43. A louer, pour la St-Jean, le magasin Ammann, marchand de fer, ruelle Fleury, avec le logement dans la maison. De plus, de suite, une petite chambre indépendante, non meublée. S'adr. à l'Evole, 2.

44. A louer, une chambre et une cuisine, S'adr. à Marti, cordonnier, rue des Poteaux, n° 8.

Logements & débit de vin à remettre

A COLOMBIER.

On offre à louer dans la maison de Mme veuve Chautems à Colombier (rue d'En Haut) à quelques pas de l'hôtel de commune, les appartements et locaux dont le détail suit, savoir:

1^o Pour le 1^{er} avril prochain, un logement au second étage, composé de trois chambres, cuisine et dépendances, situé au midi et jouissant d'une vue étendue sur la rue du village.

2^o Pour Saint-Jean, soit 24 juin 1868, dans le même bâtiment, le logement du 1^{er} étage et l'établissement désigné sous le nom de **pinte ou restaurant du Bœuf**. Ce débit de vin, avantageusement connu, possède une clientèle bonne et régulière, surtout en été, lors de la présence des militaires. Un certain mobilier de cave et de débit est compris dans la location. Le locataire du 1^{er} étage a la jouissance de la moitié d'un jardin.

Les conditions de bail étant favorables, on tient à ne traiter qu'avec des gens de toute moralité et solvabilité.

Pour renseignements ultérieurs, s'adresser à la propriétaire sus-nommée.

46. A louer, une jolie chambre non meublée, indépendante. S'adr. rue des Terreaux, n° 7, au magasin.

47. A louer, pour le 15 février, une jolie chambre meublée. S'adr. maison Neuve, entrée côté de bise, appartement n° 7.

48. On offre à louer, pour tout de suite, un cabinet non meublé, une chambre haute, habitable et une petite cuisine. S'adr. rue du Temple-neuf, 13, au second.

49. A louer pour le 1^{er} février, une jolie petite chambre meublée; la même personne offre une cave à louer. S'adr. rue St-Maurice n° 1, au troisième.

50. Deux chambres propres et à cheminées, convenablement meublées, sont à remettre, séparément, à des messieurs aimant l'ordre et la tranquillité. S'adr. rue du Concert, 6, 2^e étage.

dinaire

Il s'ensuit en même temps que les aliments destinés à la cuisson dans les boîtes isolatrices doivent recevoir moins de liquide (eau, lait, etc.) que si la cuisson se faisait de la manière ordinaire.

Les boîtes isolatrices conservent aux aliments qui leur sont confiés un degré de chaleur suffisant pendant douze à dix-huit heures, à partir du moment qu'ils y ont été placés.

N. B. Quand on se sert d'eau pure pour la cuisson des légumes secs, il convient d'y ajouter un peu de soude.

Avantages de cette cuisine.

1. L'économie en combustible varie selon le temps qu'exigent les différents aliments pour leur cuisson.

Pour des mets demandant seulement 1 heure de cuisson sur le feu, l'économie est de 40 0/0 à peu près, pour ceux demandant 2 heures 60 0/0, pour ceux demandant 3 heures 65 0/0, pour ceux demandant 6 heures 70 0/0.

2. L'économie en eau ou autres liquides est de 15 à 30 0/0 selon la nature des aliments, et selon le temps qu'ils exigent pour leur cuisson.

3. Economie en main-d'œuvre. Comme il a été dit plus haut, il n'est pas de mets qui ait besoin de bouillir plus longtemps que cinq minutes sur le feu, et, une fois dans l'appareil isolateur, la cuisson continuera à se faire toute seule.

La ménagère met, par exemple, le matin

52. Chambre à louer, de suite, meublée ou non, avec poêle et cheminée. Rue du Château, 10, 2^{me} étage.

53. On offre à louer une chambre meublée se chauffant ayant vue sur la rue du Seyon. S'adr. au magasin Morel et Muller, rue du Château n° 2.

54. A louer, de suite ou pour St-Georges, le second étage de la maison Vuithier, à côté de la poste, et pour St-Jean, le 3^{me} étage de la même maison.

55. A louer, de suite, une chambre meublée. Evole n° 9.

56. A louer, pour St-Jean, un magasin situé dans l'une des rues les plus commerçantes de la ville. S'adr. rue de l'Ancien hôtel-de-ville, n° 7.

57. A louer, de suite, deux chambres mansardées, meublées et chauffées. S'adr. rue des Moulins, 45.

58. A louer, pour la St-Georges ou plus tôt si on le désire, un logement de 4 chambres avec dépendances, remis complètement à neuf, agréablement situé et en grande partie au soleil levant; de plus, pour la St-Jean, un logement de 5 pièces, galerie et toutes les dépendances. S'adr. faubourg de l'Hôpital, n° 40, au 2^{me} étage.

Forge à louer.

La Commune de Boudevilliers voulant remettre à bail la forge de cette localité, pour Saint-Georges, 23 avril 1868, invite les amateurs à s'adresser au président du Conseil administratif, le citoyen Gustave Guyot, qui est chargé de donner connaissance des conditions et de faire voir l'établissement.

Les pièces à l'appui de la demande et certificats devront être remis au dit Gustave Guyot, d'ici au 17 février 1868, jour fixé pour la remise de la forge, à une heure après-midi, dans la salle de commune de Boudevilliers.

Le Secrétaire du Conseil administratif.
Charles-D. PERREGAUX.

60. A louer, pour de suite, à des messieurs tranquilles, deux chambres bien éclairées, se chauffant; dans une belle position de la ville. S'adr. au bureau d'avis.

61. Pour le 1^{er} février prochain, un atelier de menuisier ou ébéniste, situé au soleil levant; plus un local pour le mois d'avril, pouvant servir d'atelier ou d'entrepôt et que l'on pourrait distribuer à volonté. S'adr. à Louis Delay, entrepreneur, Ecluse, 24.

62. A louer, de suite, une **belle chambre** meublée avec cheminée et fourneau, indépendante, pour un jeune homme de bureau. S'adr. au 5^{me} étage rue de l'Hôpital, 14

le repas de midi dans l'appareil, éteint le feu et est libre de vaquer à ses autres affaires et même de sortir sans s'occuper davantage de sa cuisine. Plus de danger que les mets soient brûlés. Plus de crainte que le contenu de la marmite se répande sur le feu par une trop forte ébullition, plus de danger d'incendie, car il n'y a plus de feu. La rentrée du mari lui rappelle l'heure du repas; elle ouvre l'appareil et en retire encore bouillants les mets qu'elle y a placés le matin et qui sont inmanquablement cuits à point, car la cuisson s'y fait avec une régularité mécanique.

4. *Transportabilité.* Les campagnards et les manœuvres, appelés quelquefois à travailler à certaines distances des fermes ou maisons, et ne pouvant y revenir dans la journée, la marmite chauffée le matin, mise en ébullition pendant les cinq minutes voulues et transportée dans sa caisse, sera la cuisine du jour et avec avantage sur tout autre mode employé.

Un des grands appareils, rempli avant le départ et suivant sur une charrette une compagnie de soldats en marche, donne la possibilité de leur distribuer une ration d'aliments chauds et sains.

Le pêcheur, qui, dans son bateau, en plein lac, est exposé à tous les temps, peut, s'il est muni d'un appareil, se réchauffer à l'heure du repas, avec les aliments qui y ont été placés le matin chez lui, et qu'il retire alors de la boîte, chauds et cuits à point.

Aux ouvriers mineurs qui passent la plus grande partie du jour ou de la nuit sous terre, où il est interdit d'allumer un feu, la cuisine automatique est également appelée à

65. On offre à louer, pour St-Jean 1868, un appartement situé au Faubourg, vis-à-vis le palais Rougemont, composé de cinq chambres, cuisine, chambre de domestique, chambre à serrer, galetas, cave et bouteiller; de plus une petite terrasse appartient au logement. S'adr. à Louis Reuter, au Faubourg.

64. A louer, pour la St-Jean, deux appartements ayant chacun deux chambres et un cabinet, galetas, chambre à serrer et un caveau; un a la vue du lac et l'autre dans la rue St-Maurice. S'adr. à Louis Reuter, au Faubourg.

DEMANDES A LOUER.

65. Pour la St Jean prochaine, M. Charles-Humbert Jacot, agent d'affaires, rue du Coq-d'Inde, 3, demande pour lui un logement situé dans l'intérieur de la ville, à un premier ou un second étage, composé de 3 ou 4 chambres et dépendances.

OFFRES DE SERVICES.

66. Une domestique porteuse de bons certificats, demande à se replacer tout de suite. Elle sait bien faire la cuisine et le ménage. S'adr. rue des Poteaux, n° 8, 3^{me} étage.

67. Une Badoise âgée de 25 ans, munie de bons certificats, connaissant parfaitement le service, désire une place de femme de chambre; elle serait disponible de suite et parle un peu le français. S'adr. chez Mad Graber, Neubourg 16, au plain-pied.

68. Un jeune homme de la Suisse allemande, 19 ans, parlant aussi et écrivant bien le français, cherche une place de portier, de sommelier ou de domestique de maison; il y a deux ans qu'il est dans un hôtel. Très-bonnes références. S'adr. au bureau d'avis.

69. Un jeune homme de 16 ans, demande de l'occupation, soit comme domestique de maison, commissionnaire, ou tout autre emploi. S'adr. rue des Moulins, 49, au 1^{er}.

70. Un jeune homme, âgé de 26 ans, demande à se placer en qualité de domestique dans une bonne maison, ou comme jardinier. S'adr. à Henri Langhart, rue de la Raffinerie, 4, au rez-de-chaussée.

71. Une jeune fille bernoise, désirerait se placer comme femme de chambre ou pour tout faire dans un ménage, elle peut fournir des certificats. S'adr. chez M. Hofer, tailleur, rue Fleury 10, 3^{me} étage.

72. Un jardinier marié, sans enfants, qui peut produire des certificats de capacité et de moralité, désire se placer le plus tôt possible, pour soigner une campagne. S'adr. au bureau de cette feuille.

73. Une jeune fille, du canton, cherche à se placer dans un petit ménage. S'adr. rue St-Honoré, 16.

74. Une jeune fille parlant le français, désire trouver de suite une place dans un petit ménage. Elle a déjà été en place. Pour de très-bonnes recommandations, s'adresser à Mad. Krebs, rue St-Honoré.

75. Une brave et laborieuse domestique demande une place de fille de chambre. S'adr. chez Mad. Guilloud, rue du Bassin, n° 8, au second.

76. Une brave fille, qui sait faire un bon ordinaire, désire se placer dans une honnête maison. S'adr. à Mad. Widmayer, rue des Halles n° 3.

rendre de grands services.

Les cochers de voitures publiques peuvent sans difficultés avoir près d'eux dans le coffre de leur siège, un petit appareil contenant des mets chauds.

Les conducteurs des trains de chemins de fer, peuvent, de la même manière, se rendre indépendants des coûteux restaurants de leur route.

Bref, la cuisine automatique peut être avantageusement employée par toutes les classes de la société.

Des expériences intéressantes sur cette cuisine automatique se font en ce moment dans le local de l'Athénée à Genève.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

77. On demande pour de suite une domestique sachant bien faire la cuisine et pourvue de bonnes recommandations. S'adr. rue du Temple-neuf, 20.

78. On demande pour la campagne une domestique de 22 à 25 ans, sachant faire un bon ordinaire et munie de recommandations. S'adr. au bureau du journal.

Ch.-A. Nicole, agent de placement de domestiques pour tous les pays, invite ceux qui désirent des places, à se faire inscrire à son bureau au plus vite, rue du Temple-neuf n° 24.

Le même offre pour le 1^{er} février un appartement de 2 chambres indépendantes, avec cuisine, à des personnes sans enfants.

80. On demande, pour le 1^{er} mars prochain, une bonne femme de chambre, parlant français et munie de bonnes recommandations. S'adr. à l'hôtel Bellevue.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

81. Il s'est égaré, dans les rues, ou plus probablement dans les caves ou dans les galetas des rues du Musée et de la Place d'Armes, un chat blanc à queue noire et taches noires sur la tête. On promet 5 fr. de récompense à qui le rapportera rue du Musée, 4, au premier.

82. Perdu en ville, dans la matinée du vendredi 31, un **instrument de chirurgie**. Le rapporter, contre récompense, au docteur Cornetz, faubourg du Crêt.

83. Une jeune chatte tricolore a disparu il y a environ trois semaines. La rapporter, contre récompense, au premier étage du n° 5, rue de l'Oratoire.

84. On a perdu il y a quelques semaines, une petite pelisse grise doublée de soie rouge, puis, la semaine passée, deux médaillons, l'un en or avec cheveux, l'autre en argent doré avec une photographie. Les personnes qui auraient trouvé ces objets sont priées de bien vouloir les remettre faubourg du Lac 11, contre récompense.

AVIS DIVERS

La 3^{me} conférence publique pour les dames, mardi 4 février, sera donnée par M. le professeur GODET, et aura pour sujet: **Les quatre grands prophètes.**

Crédit foncier neuchâtelois.

Le dividende de l'exercice 1867 a été fixé à **fr. 29 par action ancienne**, et il est payable dès ce jour à la Caisse de la Société et dans les agences, sur présentation du coupon correspondant au dit exercice. Neuchâtel, le 30 janvier 1868.

Le Directeur, G.-L. QUINCHE.

M. CARRIER, professeur et de viticulture se propose de donner à Neuchâtel une série de conférences théoriques et pratiques sur l'arboriculture fruitière, la floriculture et la viticulture.

Une séance d'introduction publique et gratuite aura lieu au gymnase, salle circulaire, le samedi 8 février à 5 heures précises du soir. M. Carrier exposera le plan, le programme et les conditions d'un cours complet.

AVIS

aux souscripteurs à l'emprunt destiné à rembourser.

le million fédéral

La Caisse d'Etat paiera à présentation et à raison de fr. 68[»] 50 le coupon n° 3 du dit emprunt.

Neuchâtel, 31 janvier 1868.

Caisse d'Etat.

AVIS

A teneur des art. 7 et 8 des statuts, MM. les actionnaires de la **Banque d'épargne des Montagnes** sont invités à opérer à la Caisse de la Société le versement du 9^{me} dixième sur leurs actions.

Chaux-de-Fonds, le 28 janvier 1868.

LA DIRECTION.

Le domicile de M. le pasteur Robert sera, à dater du 3 février et jusqu'à nouvel avis, rue du Môle 6, maison de la Caisse d'Epargne, au 2^{me} étage.

COURS

SUR LES

MONUMENTS EGYPTIENS

dans la salle de chant du Gymnase.

Douzième leçon, lundi 3 février à 5 heures.

CHRONOLOGIE.

(Suite).

Cartes d'entrée chez le concierge du gymnase.

MM. les membres de la **Société horticole cantonale** sont prévenus qu'ils peuvent acquitter leurs cotisations chez le soussigné jusqu'au 15 février prochain. Passé ce terme, le montant en sera pris en remboursement.

Le Secrétaire-Caissier,
Ch. ULRICH, horticulteur.

Par suite de sa nomination au poste de secrétaire-rédacteur du Conseil municipal, le notaire soussigné a transféré son étude à l'hôtel de ville, 2^{me} étage, au bureau du Secrétariat municipal.

Neuchâtel, 4 février 1868.

Ph.-H. GUYOT.

CONCOURS

Pour les ouvrages de maçonnerie, pierre de taille et charpenterie du collège de Cudrefin-Montet. Les entrepreneurs pourront prendre connaissance des plans et cahiers de charges au bureau de l'architecte Rychner, à Neuchâtel. Les soumissions doivent être remises cachetées à M. Matthey, syndic de Cudrefin, au plus tard le 17 février prochain, à 10 h. du matin.

Cudrefin, le 28 janvier 1868.

(signé) MATTHEY, syndic.

Messieurs les membres du Cercle des Travailleurs sont convoqués en assemblée générale ordinaire, pour le jeudi 6 février prochain, à 8 heures du soir.

ORDRE DU JOUR:

Rapport du Comité sur l'exercice 1867,
Rapport des auditeurs de comptes,
Renouvellement du Comité,
Nomination des auditeurs de comptes pour l'année 1868.

Neuchâtel, le 30 janvier 1868.

LE COMITÉ.

Place d'instituteur vacante.

Par suite de démission du titulaire, la place de l'instituteur chargé d'enseigner les langues française et anglaise à l'école moyenne (Realthule) de la ville de Schaffhouse, division des jeunes filles, est à repourvoir définitivement à Pâques 1868.

Traitement annuel, fr. 2400, avec obligation de donner 30 33 heures de leçons par semaine. Les aspirants à cette place auront à se soumettre à un examen et doivent posséder la connaissance complète de la langue allemande.

Les postulants sont priés d'adresser leurs demandes par écrit, en y joignant leurs certificats, à M. le président du Conseil de l'instruction publique et président du conseil d'état Gisel, J. U. C.

Schaffhouse, le 24 janvier 1868.

Au nom du Conseil de l'instruction publique,
Le Secrétaire, IM HOF, pasteur.

Marie Winkelmann, rue de l'Hôpital n° 15, au second étage, continue de laver les étoffes et laineries de toutes couleurs, ainsi que tout genre de flanelle. Elle se charge au-si du dégraissage d'habits. Les personnes qui voudront bien l'honorer de leurs ouvrages peuvent être assurées d'être bien et promptement servies.

A la grande brasserie Vuille, dimanche 2 février, depuis 4 heures,

GRAND CONCERT

donné par les frères Velker. — Entrée libre.

JOSEPH FERRARO, chapelier

venant de s'établir en cette ville, se recommande à toutes les personnes qui voudront bien l'occuper pour laver les vieux chapeaux en feutre, blanchissage de chapeaux de paille, etc. On trouvera toujours un grand assortiment de chapeaux neufs de sa propre fabrication. Il s'efforcera, par la bienfaisance et l'exactitude de son travail, de mériter la confiance qu'il sollicite. Neuchâtel n° 28. Tous les jeudis, il aura un banc sur la Place du marché.

